



Syndicat Intercommunal Mare et Libron

# Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public

## Exercice 2021

### Assainissement collectif

### Service en Régie

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007.

Les informations sur fond bleu sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site [www.services.eaufrance.fr](http://www.services.eaufrance.fr), rubrique « l'Observatoire »

Si les informations pré-remplies ne sont pas correctes, veuillez contacter votre DDT

## **Table des matières**

1.	Caractérisation technique du service.....	3
1.1.	Présentation du territoire desservi.....	3
1.2.	Mode de gestion du service .....	3
1.3.	Estimation de la population desservie (D201.0).....	4
1.4.	Nombre d'abonnés .....	4
1.5.	Volumes facturés .....	5
1.6.	Détail des imports et exports d'effluents .....	5
1.7.	Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0) .....	5
1.8.	Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert.....	6
1.9.	Ouvrages d'épuration des eaux usées.....	7
1.10.	Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0).....	24
1.10.1	Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration .....	24
1.10.2	Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration .....	25
2.	Tarification de l'assainissement et recettes du service .....	26
2.1.	Modalités de tarification .....	26
2.2.	Facture d'assainissement type (D204.0).....	28
2.3.	Recettes .....	29
3.	Indicateurs de performance .....	30
3.1.	Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1) .....	30
3.2.	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B) .....	30
3.3.	Conformité de la collecte des effluents (P203.3).....	32
3.4.	Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3) .....	33
3.5.	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3).....	34
3.6.	Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3).....	35
4.	Financement des investissements.....	37
4.1.	Montants financiers.....	37
4.2.	Etat de la dette du service .....	37
4.3.	Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux .....	37
5.	Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau.....	38
5.1.	Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0) .....	38
5.2.	Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT) .....	38
6.	Tableau récapitulatif des indicateurs .....	39

# 1. Caractérisation technique du service

## *1.1. Présentation du territoire desservi*



Le service est géré au niveau intercommunal

- **Nom de la collectivité** : Syndicat Intercommunal Mare et Libron
- **Nom de l'entité de gestion**: assainissement collectif : Régie SIML
- **Caractéristiques** : Syndicat Mixte, Assainissement à la Carte
- **Compétences liées au service** : Contrôle des branchements, Collecte, Transport et Dépollution des eaux usées.
- **Territoire desservi**, communes adhérentes au service :
  - Castanet-le-Haut
  - Caussiniojols
  - Faugères
  - Graissessac
  - Le Pradal
  - Roquessels
  - Rosis
  - Saint-Geniès-de-Varensal
  - Saint-Gervais-sur-Mare
  - Saint-Nazaire-de-Ladarez
  - Saint-Étienne-Estréchoux.
- **Il n'y a pas de CCSPL**
- **Existence d'un zonage pour les communes suivantes** :
  - Castanet-le-Haut,
  - Faugères,
  - Graissessac,
  - Le Pradal,
  - Roquessels,
  - Rosis,
  - Saint-Geniès-de-Varensal,
  - Saint-Gervais-sur-Mare,
  - Saint-Nazaire-de-Ladarez,
  - Saint-Étienne-Estréchoux.
- Il existe un règlement de service

## *1.2. Mode de gestion du service*



Le service est exploité en **Régie par Régie à autonomie financière**

### 1.3. Estimation de la population desservie (D201.0)



Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – domiciliée dans une zone où il existe à proximité une antenne du réseau public d'assainissement collectif sur laquelle elle est ou peut être raccordée.

Le service public d'assainissement collectif dessert 3 939 habitants au 31/12/2021 (3 955 au 31/12/2020).

### 1.4. Nombre d'abonnés



Les abonnés domestiques et assimilés sont ceux redevables à l'Agence de l'eau au titre de la pollution de l'eau d'origine domestique en application de l'article L213-10-3 du Code de l'environnement.

Le service public d'assainissement collectif dessert 2 733 abonnés au 31/12/2021 (2 700 au 31/12/2020).

La répartition des abonnés par commune est la suivante

Commune	Nombre total d'abonnés 31/12/2020	Nombre total d'abonnés domestiques au 31/12/2021
Castanet-le-Haut	136	137
Caussiniojols	111	118
Faugères	244	250
Graissessac	498	507
Le Pradal	158	159
Roquessels	81	84
Rosis	224	225
Saint-Geniès-de-Varensal	158	160
Saint-Gervais-sur-Mare	666	661
Saint-Nazaire-de-Ladarez	237	240
Saint-Étienne-Estréchoux	187	193
<b>Total</b>	<b>2700</b>	<b>2 733</b>

Nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement : 2 733.

La densité linéaire d'abonnés (nombre d'abonnés par km de réseau hors branchement est de 55,73 abonnés/km) au 31/12/2021. (55,06 abonnés/km au 31/12/2020).

Le nombre d'habitants par abonné (population desservie rapportée au nombre d'abonné) est de 1,44 habitants/abonné au 31/12/2021. (1,46 habitants/abonné au 31/12/2020).

## 1.5. Volumes facturés



Communes	Volumes facturés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes facturés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>
Castanet-le-Haut	5 663	5 278
Caussiniojols	4 586	10 293
Faugères	15 226	17 578
Graissessac	22 816	22 754
Le Pradal	19 236	19 868
Roquessels	4 563	4 941
Rosis	9 856	9 186
Saint-Geniès-de-Varensal	9 118	12 805
Saint-Gervais-sur-Mare	46 149	48 940
Saint-Nazaire-de-Ladarez	11 875	12 805
Saint-Étienne-Estréchoux	10 141	10 127
<b>Total des volumes facturés aux abonnés</b>	<b>159 229</b>	<b>170 660</b>

## 1.6. Détail des imports et exports d'effluents



Volumes exportés vers...	Volumes exportés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes exportés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
<b>Total des volumes exportés</b>	0	0	0
Volumes importés depuis...	Volumes importés durant l'exercice 2020 en m <sup>3</sup>	Volumes importés durant l'exercice 2021 en m <sup>3</sup>	Variation en %
<b>Total des volumes importés</b>	3 960	3960	0

## 1.7. Autorisations de déversements d'effluents industriels (D.202.0)



Le nombre d'arrêtés autorisant le déversement d'eaux usées non-domestiques signés par la collectivité responsable du service de collecte des eaux usées en application et conformément aux dispositions de l'article L1331-10 du Code de la santé publique est de 0 au 31/12/2021 (0 au 31/12/2020).

## 1.8. Linéaire de réseaux de collecte (hors branchements) et/ou transfert



Le réseau de collecte et/ou transfert du service public d'assainissement collectif est constitué de :

- 0 km de réseau unitaire hors branchements,
- 49,04 km de réseau séparatif d'eaux usées hors branchements (Commentaire: Caussiniojols: 2700 ml, Faugères: 4700 ml, Roquessels: 1980 ml, Rosis: 3171 ml, Saint Geniès de Varsenal: 2206 ml, Saint Nazaire de Ladarez: 7000 ml, Le Pradal: 2260 ml, Saint Etienne d'Estrechoux: 4700ml, Graissessac: 5375ml, Saint Gervais sur Mare: 12595 ml, Castanet le Haut: 2355 ml.),

soit un linéaire de collecte total de 49,04 km (49,04 km au 31/12/2020).

27 ouvrages permettent la maîtrise des déversements d'effluents au milieu naturel par temps de pluie.

Type d'équipement (cf. annexe)	Localisation	Volume éventuel de stockage
Trop plein de poste de refoulement	Castanet le Haut – PR Cimetière	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Castanet le Haut – PR La Rivière	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Castanet le Haut – PR STEP	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Geniès de Varsenal – PR n°1 Plaisance	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Geniès de Varsenal – PR n°2 CAT	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Rosis – Andabre – PR N°3 STEP	0 m <sup>3</sup>
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Rue de Boussagues	0 m <sup>3</sup>
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Casselouvre Rive Gauche	0 m <sup>3</sup>
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Avenue des Treilles	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR Falgous	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR Notre Dam	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR Château de La Roche	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – PR STEP	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Rongas - PR Le Soulier	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Rongas - PR La Combes	0 m <sup>3</sup>
Déversoir d'orage	Saint Gervais sur Mare – Rongas – La Grange	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Mècle – PR Bourg	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Gervais sur Mare – Castanet le Bas – PR Bourg	0 m <sup>3</sup>
Déversoir d'orage	Saint Etienne d'Estrechoux – Vérénoix - STEP	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR L'Esplanade	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR Les Jardins	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR L'Eglise	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Etienne d'Estrechoux – PR Mursan	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Graissessac – PR Riols	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Le Pradal – PR Les Combarelles	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Faugères –PR La Rivière	0 m <sup>3</sup>
Trop plein de poste de refoulement	Saint Nazaire de Ladarez – PR STEP	0 m <sup>3</sup>

## 1.9. Ouvrages d'épuration des eaux usées



Le service gère 17 Stations de Traitement des Eaux Usées (STEU) qui assurent le traitement des eaux usées.

**STEU N°1 : STEU du Pradal-Les Bourdelles**  
Code Sandre de la station : 060934216002

<b>Caractéristiques générales</b>			
Filière de traitement (cf. annexe)	FPR à écoulement + ZRV		
Date de mise en service	01/03/2017		
Commune d'implantation	Le Pradal (34216)		
Lieu-dit	Les Bourdelles		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	60		
Nombre d'abonnés raccordés	15		
Nombre d'habitants raccordés	40		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	9		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Eau douce de surface	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau des Bourdelles	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	Ou	60
DCO	200	Ou	60
MES	/	Ou	50
NGL	/		/
NTK	/		/
pH	/		/
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	/		/
Pt	/		/
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>			
Pas de bilan 24h en 2021			

**STEU N°2 : STEU du Pradal-bourg**  
Code Sandre de la station : 060934216004

<b>Caractéristiques générales</b>			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	2009		
Commune d'implantation	Le Pradal (34216)		
Lieu-dit	Bourg		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	260 EH		
Nombre d'abonnés raccordés	Voir SD		
Nombre d'habitants raccordés	Voir SD		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	40 m <sup>3</sup> /j		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Soumise à <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 05/07/2007			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Rejet diffus	
	Nom du milieu récepteur	Ruisseau du Rieu Pourquié	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	Ou	60%
DCO	140	OU	60%
MES	90	OU	50%
NGL	/	/	/
NTK	/	/	/
pH	/	/	/
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	/	/	/
Pt	/	/	/
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>			
Pas de bilan 24h en 2021			



**STEU N°3 : STEU du Pradal- La Blaquièrre**  
Code Sandre de la station : 060934216001

<b>Caractéristiques gènérales</b>			
Filière de traitement (cf. annexe)	Décantation physique		
Date de mise en service	01/09/2002		
Commune d'implantation	Le Pradal (34216)		
Lieu-dit	La Blaquièrre		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	150		
Nombre d'abonnés raccordés	Voir SD		
Nombre d'habitants raccordés	Voir SD		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	20 m <sup>3</sup> /j		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Sol	
	Nom du milieu récepteur	La blaquièrre	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	/	/	/
DCO	/	/	/
MES	/	/	/
NGL	/	/	/
NTK	/	/	/
pH	/	/	/
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	/	/	/
Pt	/	/	/
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>			
Pas de bilan 24h en 2021			

**STEU N°4 : STEU de St-Nazaire de Ladarez**  
Code Sandre de la station : 060934279002

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres plantés de roseaux									
Date de mise en service		01/01/2016									
Commune d'implantation		Saint-Nazaire-de-Ladarez (34279)									
Lieu-dit		Bourg									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		600 EH									
Nombre d'abonnés raccordés		239									
Nombre d'habitants raccordés		Voir SD									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		90 m <sup>3</sup> /j									
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à		Déclaration en date du		25/09/2006							
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		Rau de Landeyran							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		25				OU		80%			
DCO		125				OU		75%			
MES		35				OU		90%			
NGL		-				-		-			
NTK		-				-		-			
pH		-				-		-			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		-				-		-			
Pt		-				-		-			
E. Coli		10 <sup>3</sup> U/100 ml				-		-			
Entérocoques		10 <sup>3</sup> U/100 ml				-		-			
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
03/05/2021	oui	10	96,55%	54	91,88%	13	95,4%	10,61	81,15%	8,57	3,13%
	non	E. Coli		Entérocoques							
		1 170 000		981 700							

**STEU N°5 : STEU de Rosis-Andabre**  
Code Sandre de la station : 060934235001

<b>Caractéristiques générales</b>													
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés											
Date de mise en service		01/01/2009											
Commune d'implantation		Rosis (34235)											
Lieu-dit		Andabre											
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		600											
Nombre d'abonnés raccordés		184											
Nombre d'habitants raccordés		252											
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		120											
<b>Prescriptions de rejet</b>													
Soumise à <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 08/06/2009													
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface									
		Nom du milieu récepteur		La MARE									
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)					
DBO <sub>5</sub>		35				Ou		60%					
DCO		125				Ou		60%					
MES		35				Ou		50%					
NGL		/				/		/					
NTK		/				/		/					
pH		/				/		/					
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		/				/		/					
Pt		/				/		40%					
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>													
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
29 09 2021		oui		0	100	0	100	0	100	0	100		

**STEU N°6 : STEP de La Caumette**  
Code Sandre de la station : 060934096002

<b>Caractéristiques générales</b>			
Filière de traitement	Filtres Plantés de Roseaux		
Date de mise en service	22/05/2018		
Commune d'implantation	Faugères		
Lieu-dit	LA Caumette		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	60		
Nombre d'abonnés raccordés	Voir SD		
Nombre d'habitants raccordés	Voir SD		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	9 m <sup>3</sup> /j		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	___ Terre - Talus	
	Nom du milieu récepteur	Parcelle 068	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	Ou	60%
DCO	/	/	60%
MES	/	/	60%
NGL	/	/	/
NTK	/	/	/
pH	/	/	/
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	/	/	/
Pt	/	/	/
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>			
Pas de bilan 24h en 2021			

**STEU N°7 : STEU de Roquessels-Castelsec**  
Code Sandre de la station : 060934234002

<b>Caractéristiques générales</b>			
Filière de traitement (cf. annexe)	Fosse toutes eaux et champ d'épandage		
Date de mise en service	01/01/2006		
Commune d'implantation	Roquessels (34234)		
Lieu-dit	Castelsec		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	50		
Nombre d'abonnés raccordés	26		
Nombre d'habitants raccordés	35		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	8		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Sol	
	Nom du milieu récepteur	Parcelle 678	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	/	/	/
DCO	/	/	/
MES	/	/	/
NGL	/	/	/
NTK	/	/	/
pH	/	/	/
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	/	/	/
Pt	/	/	/
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>			
Pas de bilan 24h en 2021			

**STEU N°8 : STEU de Roquessels-bourg**  
Code Sandre de la station : 060934234001

<b>Caractéristiques générales</b>			
Filière de traitement (cf. annexe)	Décantation physique		
Date de mise en service	01/08/1991		
Commune d'implantation	Roquessels (34234)		
Lieu-dit	Bourg		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	200		
Nombre d'abonnés raccordés	52		
Nombre d'habitants raccordés	70		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	30		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Eau douce de surface ruisseau du Pas de Lièvre	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	/	/	/
DCO	/	/	/
MES	/	/	/
NGL	/	/	/
NTK	/	/	/
pH	/	/	/
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	/	/	/
Pt	/	/	/
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>			
Pas de bilan 24h en 2021			

**STEU N°9 : STEU de St-Géniès de Varensal**  
Code Sandre de la station : 060934257001

<b>Caractéristiques générales</b>			
Filière de traitement	Fosse toutes eaux et champ d'épandage		
Date de mise en service	01/01/1991		
Commune d'implantation	Saint-Geniès-de-Varensal (34257)		
Lieu-dit	Village		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	100		
Nombre d'abonnés raccordés	38		
Nombre d'habitants raccordés	52		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	20		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Sol Sol	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	OU	60
DCO	200	OU	60
MES	-	OU	50
NGL	-	OU	-
NTK	-	OU	-
pH	-	OU	-
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	-	OU	-
Pt	-	OU	-
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>			
Pas de bilan 24h en 2021			

**STEU N°10 : STEP de SOUMARTRE**  
Code Sandre de la station : 060934096003

<b>Caractéristiques générales</b>			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés de Roseaux		
Date de mise en service	22/05/2018		
Commune d'implantation	Faugères		
Lieu-dit	Soumartre		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	130		
Nombre d'abonnés raccordés	Voir SD		
Nombre d'habitants raccordés	Voir SD		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	19.5 m <sup>3</sup> /j		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	__Ruisseau__	
	Nom du milieu récepteur	Soumartre	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	Ou	60%
DCO	200	Ou	60%
MES	/	/	50%
NGL	/	/	/
NTK	/	/	/
pH	/	/	/
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	/	/	/
Pt	/	/	/
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>			
Pas de bilan 24h en 2021			



**STEU N°11 : STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas**  
Code Sandre de la station : 060934260003

<b>Caractéristiques générales</b>			
Filière de traitement (cf. annexe)	Filtres Plantés		
Date de mise en service	15/10/2006		
Commune d'implantation	Saint-Gervais-sur-Mare (34260)		
Lieu-dit	Rongas		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	150		
Nombre d'abonnés raccordés	Voir SD		
Nombre d'habitants raccordés	Voir SD		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	23 m <sup>3</sup> /j		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur Nom du milieu récepteur	Ruisseau Bédès	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	/	/	/
DCO	/	/	/
MES	/	/	/
NGL	/	/	/
NTK	/	/	/
pH	/	/	/
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	/	/	/
Pt	/	/	/
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>			
Pas de bilan 24h en 2021			

**STEU N°12 : STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg**  
Code Sandre de la station : 060934260001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien									
Date de mise en service		01/01/2006									
Commune d'implantation		Saint-Gervais-sur-Mare (34260)									
Lieu-dit		Bourg									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1100									
Nombre d'abonnés raccordés		572									
Nombre d'habitants raccordés		974									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		231 m <sup>3</sup> /j									
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ...		06/11/1998									
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur				Eau douce de surface					
		Nom du milieu récepteur				La Mare					
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		25				Ou		60%			
DCO		125				Ou		60%			
MES		35				/		50%			
NGL		15				/		/			
NTK		/				/		/			
pH		/				/		/			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		/				/		/			
Pt		/				/		/			
E. Coli		10 <sup>3</sup> U/100 ml									
Entérocoques		10 <sup>3</sup> U/100 ml									
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
25/05/2021	NON	19	95.69	111	87.21	32	92.38	43.5	51.57	12.2	18.75
13/09/2021	NON	26	93,27%	113	85,03%	35	88,63%	32.6	57.78%	8.75	6.9

**STEU N°13 : STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet**  
Code Sandre de la station : 060934260002

<b>Caractéristiques générales</b>			
Filière de traitement (cf. annexe)	Fosse toutes eaux et champ d'épandage		
Date de mise en service	01/07/2000		
Commune d'implantation	Saint-Gervais-sur-Mare (34260)		
Lieu-dit	Castanet le Bas		
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	150		
Nombre d'abonnés raccordés	Voir SD		
Nombre d'habitants raccordés	Voir SD		
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j	24 m <sup>3</sup> /j		
<b>Prescriptions de rejet</b>			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Sol	
	Nom du milieu récepteur	Parcelle D462	
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou	Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	/	/	/
DCO	/	/	/
MES	/	/	/
NGL	/	/	/
NTK	/	/	/
pH	/	/	/
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>	/	/	/
Pt	/	/	/

**STEU N°14 : STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoix**  
Code Sandre de la station : 060934252001

<b>Caractéristiques générales</b>				
Filière de traitement (cf. annexe)	Fosse toutes eaux			
Date de mise en service	01/01/1997			
Commune d'implantation	Saint-Étienne-Estréchoux (34252)			
Lieu-dit	Vérénoix			
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>	90			
Nombre d'abonnés raccordés	37			
Nombre d'habitants raccordés				
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j				
<b>Prescriptions de rejet</b>				
Soumise à	<input type="checkbox"/> Autorisation en date du ... <input type="checkbox"/> Déclaration en date du ...			
Milieu récepteur du rejet	Type de milieu récepteur	Sol		
	Nom du milieu récepteur	_____		
Polluant autorisé	Concentration au point de rejet (mg/l)	et / ou		Rendement (%)
DBO <sub>5</sub>	35	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
DCO	200	<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
MES		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NGL		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NTK		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
pH		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
Pt		<input type="checkbox"/> et	<input type="checkbox"/> ou	
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>				
Pas de bilan 24h en 2021				

**STEU N°15 : STEU de Faugères**  
Code Sandre de la station : 060934096001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)		Lit bactérien									
Date de mise en service		01/07/1997									
Commune d'implantation		Faugères (34096)									
Lieu-dit		Bourg									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		500									
Nombre d'abonnés raccordés		Voir SD									
Nombre d'habitants raccordés		Voir SD									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		100 m <sup>3</sup> /j									
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 15/04/1994											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Eau douce de surface							
		Nom du milieu récepteur		ruisseau la Rivière							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35				Ou		60			
DCO		200				Ou		60			
MES		/				Ou		50			
NGL		/				Ou		/			
NTK		/				Ou		/			
pH		/				Ou		/			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		/				Ou		/			
Pt		/				Ou		/			
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
22 09 2021	Oui	38	96.61%	143	92.95%	45	91.65%	34.8	74.22%	9.6	19.57%

**STEU N°16 : ESPAZE**  
Code Sandre de la station : 060934117001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)		Boues activées - aération prolongée									
Date de mise en service		01/01/1997									
Commune d'implantation		Saint Etienne d'Estrechoux									
Lieu-dit		Espaze									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		1600									
Nombre d'abonnés raccordés		Voir SD									
Nombre d'habitants raccordés		Voir SD									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j		256 m <sup>3</sup> /j									
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 06/04/1995											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Ruisseau							
		Nom du milieu récepteur		Espaze							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35				Ou		60%			
DCO		/				/		60%			
MES		/				/		50%			
NGL		/				/		/			
NTK		/				/		/			
pH		/				/		/			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		/				/		/			
Pt		/				/		/			
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h	Conformité (Oui/Non)	Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté									
		DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL		Pt	
		Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
07/07/2021	oui	7	97.18%	82	89.59%	43	88.99%	7.05	31.79%	9.86	8.5%

**STEU N°17 : STEU de Castanet-le-Haut**  
Code Sandre de la station : 060934055001

<b>Caractéristiques générales</b>											
Filière de traitement (cf. annexe)		Filtres Plantés									
Date de mise en service		01/07/2011									
Commune d'implantation		Castanet-le-Haut (34055)									
Lieu-dit		Bourg									
Capacité nominale STEU en EH <sup>(1)</sup>		330									
Nombre d'abonnés raccordés		Voir SD									
Nombre d'habitants raccordés		Voir SD									
Débit de référence journalier admissible en m <sup>3</sup> /j											
<b>Prescriptions de rejet</b>											
Soumise à <input checked="" type="checkbox"/> Déclaration en date du ... 13/03/2007											
Milieu récepteur du rejet		Type de milieu récepteur		Ruisseau							
		Nom du milieu récepteur		Ruisseau de Ribescé							
Polluant autorisé		Concentration au point de rejet (mg/l)				et / ou		Rendement (%)			
DBO <sub>5</sub>		35				Ou		60%			
DCO		200				Ou		60%			
MES		/				/		50%			
NGL		/				/		/			
NTK		/				/		/			
pH		/				/		/			
NH <sub>4</sub> <sup>+</sup>		/				/		/			
Pt		/				/		/			
<b>Charges rejetées par l'ouvrage</b>											
Date du bilan 24h		Conformité (Oui/Non)		Conformité du rejet en concentration et/ou en rendement selon arrêté							
				DBO <sub>5</sub>		DCO		MES		NGL	
				Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %	Conc mg/l	Rend %
02 08 2021		OUI		0	100	0	100	0	100	0	100

## 1.10. Quantités de boues issues des ouvrages d'épuration (D203.0)

### 1.10.1 Quantités de boues produites par les ouvrages d'épuration



Boues <b>produites</b> entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
STEU du Pradal-Les Bourdelles (Code Sandre : 060934216002)	0	0
STEU du Pradal-bourg (Code Sandre : 060934216003)	0	0
STEU du Pradal- La Blaquièrè (Code Sandre : 060934216001)	2.2	1.87
STEU de St-Nazaire de Ladarez (Code Sandre : 060934279001)	0	0
STEU de Rosis-Andabre (Code Sandre : 060934235001)	0	0
STEP de La Caumette (Code Sandre : 060934096002)	0	0
STEU de Roquessels-Castelsec (Code Sandre : 060934234002)	0.9	1.43
STEU de Roquessels-bourg (Code Sandre : 060934234001)	1.8	0.88
STEU de St-Géniès de Varsenal (Code Sandre : 060934257001)	2.7	1.76
STEP de SOUMARTRE (Code Sandre : 060934096003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas (Code Sandre : 060934260003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg (Code Sandre : 060934260001)	3.3	6.96
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet (Code Sandre : 060934260002)	3.19	1.98
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoùx (Code Sandre : 060934252001)		0.88
STEU de Faugères (Code Sandre : 060934096001)	3.3	4.62
ESPAZE (Code Sandre : 060934117001)	39.6	5.28
STEU de Castanet-le-Haut (Code Sandre : 060934055001)	0	0
<b>Total des boues produites</b>	<b>56.99</b>	<b>25.66</b>



### 1.10.2 Quantités de boues évacuées des ouvrages d'épuration



Boues évacuées entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre	Exercice 2020 en tMS	Exercice 2021 en tMS
STEU du Pradal-Les Bourdelles (Code Sandre : 060934216002)	0	0
STEU du Pradal-bourg (Code Sandre : 060934216003)	0	0
STEU du Pradal- La Blaquièrre (Code Sandre : 060934216001)	1,1	1,32
STEU de St-Nazaire de Ladarez (Code Sandre : 060934279001)	0	0
STEU de Rosis-Andabre (Code Sandre : 060934235001)	0	0
STEP de La Caumette (Code Sandre : 060934096002)	0	0
STEU de Roquessels-Castelsec (Code Sandre : 060934234002)	0,9	0,88
STEU de Roquessels-bourg (Code Sandre : 060934234001)	0,99	0,55
STEU de St-Géniès de Varençal (Code Sandre : 060934257001)	2,7	1,76
STEP de SOUMARTRE (Code Sandre : 060934096003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas (Code Sandre : 060934260003)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg (Code Sandre : 060934260001)	0	0
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet (Code Sandre : 060934260002)	0,5	1,1
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoùx (Code Sandre : 060934252001)	—	0,88
STEU de Faugères (Code Sandre : 060934096001)	0	7,78
ESPAZE (Code Sandre : 060934117001)	4,52	4,75
STEU de Castanet-le-Haut (Code Sandre : 060934055001)	0	0
<b>Total des boues évacuées</b>	<b>10,7</b>	<b>19</b>

## 2. Tarification de l'assainissement et recettes du service

### 2.1. Modalités de tarification



La facture d'assainissement collectif comporte une part proportionnelle à la consommation de l'abonné, et peut également inclure une part indépendante de la consommation, dite part fixe (abonnement, etc.).

Les tarifs applicables aux 01/01/2021 et 01/01/2022 sont les suivants :

	Au 01/01/2021	Au 01/01/2022
Participation pour l'Assainissement Collectif (PAC) <sup>(1)</sup>	2 000 €	2 000 €

<sup>(1)</sup> Cette participation, créée par l'article 30 de la loi de finances rectificative pour 2012 n° 2012-354 du 14 mars 2012, correspond à l'ancienne Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement (PRRA), initialement Participation pour Raccordement à l'Égout (PRE)

Tarifs 2020	Caussiniojous	Faugères	Roquessels	Rosis	St Geniès de Varenal	St Nazaire de Ladarez
<b>Part de la collectivité</b>						
Part fixe (€ HT/an)						
Abonnement <sup>(1)</sup>	55	52.50	55	70.23	70.23	55
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )						
Part variable	0.85	0.9475	0.85	0.9978	0.9978	0.85
<b>Taxes et redevances</b>						
Taxes						
Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10	10	10	10	10	10
Redevances						
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0.16	0.16	0.16	0.16	0.16	0.16

Tarifs 2020	Graissessac	St-Etienne Estrechoux	Le Pradal	Castanet le Haut	St Gervais sur Mare
<b>Part de la collectivité</b>					
Part fixe (€ HT/an)					
Abonnement <sup>(1)</sup>	82.12	82.12	55	56.85	75
Part proportionnelle (€ HT/m <sup>3</sup> )0.75					
Part variable	1.10	1.10	0.85	0.85	0.95
<b>Taxes et redevances</b>					
Taxes					
Taux de TVA <sup>(2)</sup>	10	10	10	10	10
Redevances					
Modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	0.16	0.16	0.16	0.16	0.16

<sup>(1)</sup> Cet abonnement est celui pris en compte dans la facture 120 m<sup>3</sup>.

<sup>(2)</sup> L'assujettissement à la TVA est volontaire pour les services en régie et obligatoire en cas de délégation de service public.

Les délibérations fixant les différents tarifs et prestations aux abonnés pour l'exercice sont les suivantes :

- Délibération du / / fixant les tarifs du service d'assainissement collectif.
- Délibération du / / fixant la Participation pour le Raccordement au Réseau d'Assainissement.
- Les frais de branchement sont fixés par les entreprises agréées en fonction de chaque situation.

## 2.2. Facture d'assainissement type (D204.0)



Les tarifs applicables au 01/01/2021 et au 01/01/2022 pour une consommation d'un ménage de référence selon l'INSEE (120 m<sup>3</sup>/an) sont :

Facture type	Au 01/01/2021 en €	Au 01/01/2022 en €	Variation en %
<b>Part de la collectivité</b>			
Part fixe annuelle	65,75	68,89	4,8%
Part proportionnelle	115,38	114,00	-1,2%
Montant HT de la facture de 120 m <sup>3</sup> revenant à la collectivité	181,13	182,89	1%
<b>Taxes et redevances</b>			
Redevance de modernisation des réseaux de collecte (Agence de l'Eau)	18,00	19,20	6,7%
TVA	19,91	20,21	1,5%
Montant des taxes et redevances pour 120 m <sup>3</sup>	37,91	39,41	4%
<b>Total</b>	<b>219,04</b>	<b>222,30</b>	<b>1,5%</b>
<b>Prix TTC au m<sup>3</sup></b>	<b>1,83</b>	<b>1,85</b>	<b>1,1%</b>

Commune pour 120 m <sup>3</sup>	Prix au 01/01/2022 en € TTC/m <sup>3</sup>
Castanet-le-Haut	1.63
Caussiniojols	1.62
Faugères	1.70
Graissessac	2.14
Le Pradal	1.62
Roquessels	1.62
Rosis	1.92
Saint-Geniès-de-Varensal	1.92
Saint-Gervais-sur-Mare	1.91
Saint-Nazaire-de-Ladarez	1.62
Saint-Étienne-Estréchoux	2.14

La facturation est effectuée avec une fréquence semestrielle

Pour chaque élément du prix ayant évolué depuis l'exercice précédent, les éléments explicatifs (financement de travaux, remboursement de dettes, augmentation du coût des fournitures, etc.) sont les suivants : Afin d'harmoniser la tarification sur l'ensemble des 11 communes en régie, un lissage a été acté sur 4 ans (2021-2024) pour atteindre une part fixe à 75€ HT/an et une part variable à 0,95 € HT/ m<sup>3</sup>.

## 2.3. Recettes



### Recettes de la collectivité :

Type de recette	Exercice 2020 en €	Exercice 2021 en €
Redevance eaux usées usage domestique	322 696	342 308
Redevance eaux usées usage non domestique	0	0
Recette pour boues et effluents importés	2 234	2079
Régularisations (+/-)	0	0
Total recettes de facturation	324 930	344 387
Recettes de raccordement PFAC	2 000	10 000
Prime de l'Agence de l'Eau	4 950	0
Recettes liées aux travaux	0	0
Total autres recettes	6 950	10 000
<b>Total des recettes</b>	<b>331 880</b>	<b>354 387</b>

**Recettes globales :** Total des recettes de vente d'eau au 31/12/2021 : 342 308 € (322 696 au 31/12/2020).

## 3. Indicateurs de performance

### 3.1. Taux de desserte par le réseau d'assainissement collectif (P201.1)



Cet indicateur est le ratio entre le nombre d'abonnés desservis par le réseau d'assainissement collectif et le nombre d'abonnés potentiels déterminé à partir du document de zonage d'assainissement.

$$\text{taux de desserte par les réseaux d'eaux usées} = \frac{\text{nombre d'abonnés desservis}}{\text{nombre d'abonnés potentiels}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de desserte par les réseaux d'eaux usées est de 100% des 2 733 abonnés potentiels (100% pour 2020).

### 3.2. Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux (P202.2B)



L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées a évolué en 2013 (indice modifié par l'arrêté du 2 décembre 2013). De nouvelles modalités de calcul ayant été définies, les valeurs d'indice affichées à partir de l'exercice 2013 ne doivent pas être comparées à celles des exercices précédents.

L'obtention de 40 points pour les parties A et B ci-dessous est nécessaire pour considérer que le service dispose du descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées mentionné à l'article D 2224-5-1 du code général des collectivités territoriales.

**La valeur de cet indice varie entre 0 et 120 (ou 0 et 100 pour les services n'ayant pas la mission de distribution).**

La valeur de l'indice est obtenue en faisant la somme des points indiqués dans les parties A, B et C décrites ci-dessous et avec les conditions suivantes :

- Les 30 points d'inventaire des réseaux (partie B) ne sont comptabilisés que si les 15 points des plans de réseaux (partie A) sont acquis.
- Les 75 points des autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (partie C) ne sont comptabilisés que si au moins 40 des 45 points de l'ensemble plans des réseaux et inventaire des réseaux (parties A + B) sont acquis.

	nombre de points	Valeur	points potentiels
<b>PARTIE A : PLAN DES RESEAUX</b> (15 points)			
VP.250 - Existence d'un plan de réseaux mentionnant la localisation des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...) et les points d'autosurveillance du réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.251 - Existence et mise en œuvre d'une procédure de mise à jour, au moins chaque année, du plan des réseaux pour les extensions, réhabilitations et renouvellements de réseaux (en l'absence de travaux, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 5 points non : 0 point	Oui	5
<b>PARTIE B : INVENTAIRE DES RESEAUX</b> (30 points qui ne sont décomptés que si la totalité des points a été obtenue pour la partie A)			
VP.252 - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention, pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques	0 à 15 points sous conditions <sup>(1)</sup>	Non	0
VP.254 - Procédure de mise à jour des plans intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux		Non	
VP.253 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne les matériaux et diamètres		30%	
VP.255 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel l'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose	0 à 15 points sous conditions <sup>(2)</sup>	30%	0
<b>PARTIE C : AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION DES RESEAUX</b> (75 points qui ne sont décomptés que si 40 points au moins ont été obtenus en partie A et B)			
VP.256 - Pourcentage du linéaire de réseau pour lequel le plan des réseaux mentionne l'altimétrie	0 à 15 points sous conditions <sup>(3)</sup>	0%	0
VP.257 Localisation et description des ouvrages annexes (relèvement, refoulement, déversoirs d'orage, ...)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.258 Inventaire mis à jour, au moins chaque année, des équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de collecte et de transport des eaux usées (en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée)	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.259 - Nombre de branchements de chaque tronçon dans le plan ou l'inventaire des réseaux <sup>(4)</sup>	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
VP.260 - Localisation des interventions et travaux réalisés (curage curatif, désobstruction, réhabilitation, renouvellement, ...) pour chaque tronçon de réseau	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.261 - Existence et mise en œuvre d'un programme pluriannuel d'inspection et d'auscultation du réseau assorti d'un document de suivi contenant les dates des inspections et les réparations ou travaux qui en résultent	oui : 10 points non : 0 point	Oui	10
VP.262 - Existence et mise en œuvre d'un plan pluriannuel de renouvellement (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans)	oui : 10 points non : 0 point	Non	0
<b>TOTAL (indicateur P202.2B)</b>	<b>120</b>	<b>-</b>	<b>15</b>

(1) l'existence de l'inventaire et d'une procédure de mise à jour ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des matériaux et diamètres sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des matériaux et diamètres atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(2) l'existence de l'inventaire ainsi qu'une connaissance minimum de 50 % des périodes de pose sont requis pour obtenir les 10 premiers points. Si la connaissance des périodes de pose atteint 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points supplémentaires sont respectivement de 1, 2, 3, 4 et 5

(3) Si la connaissance de l'altimétrie atteint 50, 60, 70, 80, 90 ou 95%, les points obtenus sont respectivement de 10, 11, 12, 13, 14 et 15

(4) non pertinent si le service n'a pas la mission de collecte

L'indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux du service est 15 pour l'exercice 2021 (15 pour 2020).

### 3.3. Conformité de la collecte des effluents (P203.3)



(réseau collectant une charge > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque système de collecte (ensemble de réseaux aboutissant à une même station) – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par l'importance de la charge brute de pollution organique transitant par chaque système.

	Charge brute de pollution transitant par le système de collecte en kg DBO5/j pour l'exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
STEU du Pradal-Les Bourdelles	3,6	100	100
STEU du Pradal-bourg	5,89	100	100
STEU du Pradal- La Blaquièrre	9	100	100
STEU de St-Nazaire de Ladarez	10,44	100	100
STEU de Rosis-Andabre	12,76	100	100
STEP de La Caumette	3,6	100	100
STEU de Roquessels-Castelsec	3	100	100
STEU de Roquessels-bourg	12	100	100
STEU de St-Géniès de Varensal	3	100	100
STEP de SOUMARTRE	7,8	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas	9	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg	29,27	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet	9	100	100
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoùx	5,4	—	100
STEU de Faugères	45,7	100	100
ESPAZE	29,06	100	100
STEU de Castanet-le-Haut	3,78	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la collecte des effluents est 100 (100 en 2020).



### 3.4. Conformité des équipements des stations de traitement des eaux usées (P204.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès des services de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
STEU du Pradal-Les Bourdelles	3,6	100	100
STEU du Pradal-bourg	5,89	100	100
STEU du Pradal- La Blaquièrre	9	100	100
STEU de St-Nazaire de Ladarez	10,44	100	100
STEU de Rosis-Andabre	12,76	100	100
STEP de La Caumette	3,6	100	100
STEU de Roquessels-Castelsec	3	100	100
STEU de Roquessels-bourg	12	0	0
STEU de St-Géniès de Varsenal	3	100	100
STEP de SOUMARTRE	7,8	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas	9	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg	29,27	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet	9	100	100
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoux	5,4	—	100
STEU de Faugères	45,7	100	100
ESPAZE	29,06	100	100
STEU de Castanet-le-Haut	3,78	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité des équipements des STEU est 94% (93% en 2020).

### 3.5. Conformité de la performance des ouvrages d'épuration (P205.3)



(uniquement pour les STEU d'une capacité > 2000 EH)

Cet indicateur – de valeur 0 (non-conforme) ou 100 (conforme) pour chaque station de traitement des eaux usées d'une capacité > 2000 EH – s'obtient auprès de la Police de l'Eau.

Un indice de conformité global pour le service est ensuite obtenu en pondérant par les charges brutes de pollution organique pour le périmètre du système de traitement de chaque station de traitement des eaux usées.

	Charge brute de pollution organique reçue par la station de traitement des eaux usées en kg DBO5/j exercice 2021	Conformité exercice 2020 0 ou 100	Conformité exercice 2021 0 ou 100
STEU du Pradal-Les Bourdelles	3,6	100	100
STEU du Pradal-bourg	5,89	100	100
STEU du Pradal- La Blaquièrre	9	100	100
STEU de St-Nazaire de Ladarez	10,44	100	100
STEU de Rosis-Andabre	12,76	100	100
STEP de La Caumette	3,6	100	100
STEU de Roquessels-Castelsec	3	100	100
STEU de Roquessels-bourg	12	0	0
STEU de St-Géniès de Varensal	3	100	100
STEP de SOUMARTRE	7,8	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas	9	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg	29,27	100	100
STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet	9	100	100
STEU de St-Etienne-Estréchoux-Vérénoùx	5,4	—	100
STEU de Faugères	45,7	100	100
ESPAZE	29,06	100	100
STEU de Castanet-le-Haut	3,78	100	100

Pour l'exercice 2021, l'indice global de conformité de la performance des ouvrages d'épuration est 94% (93% en 2020).

### 3.6. Taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation (P206.3)



Une filière d'évacuation des boues d'épuration est dite conforme si elle remplit les deux conditions suivantes :

- le transport des boues est effectué conformément à la réglementation en vigueur,
- la filière de traitement est autorisée ou déclarée selon son type et sa taille.

#### STEU du Pradal-Les Bourdelles :

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

#### STEU du Pradal-bourg :

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

#### STEU du Pradal- La Blaquièrre :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		1,32

#### STEU de St-Nazaire de Ladarez :

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

#### STEU de Rosis-Andabre :

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

#### STEP de La Caumette :

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

#### STEU de Roquessels-Castelsec :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0.88

#### STEU de Roquessels-bourg :

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		0,55

**STEU de St-Géniès de Varensal :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		1.76

**STEP de SOUMARTRE :**

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

**STEU de St-Gervais-sur-Mare-Rongas :**

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

**STEU de St-Gervais-sur-Mare-bourg :**

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

**STEU de St-Gervais-sur-Mare-Castanet :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		1.1

**STEU de Faugères :**

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

**ESPAZE :**

Filières mises en oeuvre		tMS
Evacuation vers une STEU <sup>(1)</sup>	<input type="checkbox"/> Conforme	
	<input type="checkbox"/> Non conforme	
<i>Tonnage total de matières sèches évacuées conformes</i>		4,75

**STEU de Castanet-le-Haut :**

Filière en filtre planté de roseaux – Pas d'évacuation en 2020

$$\text{taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation} = \frac{\text{TMS admis par une filière conforme}}{\text{TMS total évacué par toutes les filières}} * 100$$

Pour l'exercice 2021, le taux de boues évacuées selon les filières conformes à la réglementation est 100% (100% en 2020).

## 4. Financement des investissements

### 4.1. *Montants financiers*



	Exercice 2020	Exercice 2021
Montants financiers HT des travaux engagés pendant le dernier exercice budgétaire	129 168	168 295
Montants des subventions en €	28 112	126 181

### 4.2. *Etat de la dette du service*



L'état de la dette au 31 décembre [N] fait apparaître les valeurs suivantes :

	Exercice 2020	Exercice 2021
Encours de la dette au 31 décembre N (montant restant dû en €)	859 090	794 837
Montant remboursé durant l'exercice en €	en capital	64 253
	en intérêts	29 161

### 4.3. *Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'utilisateur et les performances environnementales du service et montants prévisionnels des travaux*



Projets à l'étude	Montants prévisionnels en €	Montants prévisionnels de l'année précédente en €
Schéma directeur d'assainissement	510 589	510 589
STEP – Les Nières	413 200	413 200

## **5. Actions de solidarité et de coopération décentralisée dans le domaine de l'eau**

### **5.1. Abandons de créance ou versements à un fonds de solidarité (P207.0)**



Cet indicateur a pour objectif de mesurer l'implication sociale du service.

Entrent en ligne de compte :

- les versements effectués par la collectivité au profit d'un fonds créé en application de l'article L261-4 du Code de l'action sociale et des familles (Fonds de Solidarité Logement, par exemple) pour aider les personnes en difficulté,
- les abandons de créance à caractère social, votés au cours de l'année par l'assemblée délibérante de la collectivité (notamment ceux qui sont liés au FSL).

L'année 2021, le service a reçu des demandes d'abandon de créance.

124,13 € ont été abandonnés et/ou versés à un fonds de solidarité, soit 0,0007 €/m<sup>3</sup> pour l'année 2021 (0 €/m<sup>3</sup> en 2020).

### **5.2. Opérations de coopération décentralisée (cf. L 1115-1-1 du CGCT)**



Peuvent être ici listées les opérations mises en place dans le cadre de l'article L1115-1-1 du Code général des collectivités territoriales, lequel ouvre la possibilité aux collectivités locales de conclure des conventions avec des autorités locales étrangères pour mener des actions de coopération ou d'aide au développement.

Bénéficiaire	Montant en €
Néant	0€

## 6. Tableau récapitulatif des indicateurs

		Valeur 2020	Valeur 2021
	<b>Indicateurs descriptifs des services</b>		
D201.0	Estimation du nombre d'habitants desservis par un réseau de collecte des eaux usées, unitaire ou séparatif	3 955	3 939
D202.0	Nombre d'autorisations de déversement d'effluents d'établissements industriels au réseau de collecte des eaux usées	0	0
D203.0	Quantité de boues issues des ouvrages d'épuration [tMS]	10,7	19
D204.0	Prix TTC du service au m <sup>3</sup> pour 120 m <sup>3</sup> [€/m <sup>3</sup> ]	1,83	1,85
	<b>Indicateurs de performance</b>		
P201.1	Taux de desserte par des réseaux de collecte des eaux usées	100%	100%
P202.2B	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées [points]	15	15
P203.3	Conformité de la collecte des effluents aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	100%	100%
P204.3	Conformité des équipements d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	93%	94%
P205.3	Conformité de la performance des ouvrages d'épuration aux prescriptions définies en application du décret 94-469 du 3 juin 1994 modifié par le décret du 2 mai 2006	93%	94%
P206.3	Taux de boues issues des ouvrages d'épuration évacuées selon des filières conformes à la réglementation	100%	100%
P207.0	Montant des abandons de créance ou des versements à un fonds de solidarité [€/m <sup>3</sup> ]	0	0,0007

Le Président  
Jean Luc Falip

le 13/07/2022



